

GESTION DES ACCA, AICA, AICAF

Dans le cadre de la réforme de la chasse lancée en 2019, le rôle majeur de la Fédération est d'accompagner les Associations dans leurs démarches administratives.

LES DOCUMENTS INDISPENSABLES

Pour mener à bien l'organisation de votre association, il vous faudra compléter les différents documents indispensables à la vie d'une ACCA, AICA, AICAF.



Ces documents sont à adresser à la **Fédération!**



Document Statut ACCA

Document Statut AICA

Document Statut AICAF

Document règlement intérieur permanent ACCA

Document règlement intérieur permanent AICA

Document règlement intérieur permanent AICAF

Document règlement intérieur annuel



Rappelons que si aucune modification n'a été effectuée au sein de l'ACCA, AICA, AICAF, les statuts et le règlement intérieur permanent, ne sont pas à renouveler tous les ans. Le règlement intérieur annuel, quant à lui, doit être modifié tous les ans et être approuvé en Assemblée Générale!

VOUS SOUHAITEZ CRÉER UNE AICA OU AICAF

Pour cela, il vous faudra remplir le CERFA de création d'association et le retourner à la **Préfecture du Jura** (merci d'envoyer une copie à la Fédération).




Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général

CERFA création association

VOUS SOUHAITEZ DECLARER DES CHANGEMENTS DANS VOTRE ASSOCIATION

Pour cela, des CERFA sont également à votre disposition, notamment pour déclarer un changement de personne au sein du conseil d'administration ainsi que pour une autre modification (tels que le nom de l'association, la dissolution, etc.).

Ils sont à soumettre à la **Préfecture** (merci d'envoyer une copie à la Fédération).

CERFA changement personne administration

CERFA modification association

LES DOCUMENTS UTILES À TELECHARGER :

Consignes de sécurité pour la chasse en battue

Délégation de pouvoir pour l'organisation d'une battue

Déclaration de mutualisation des territoires dans le cadre de l'application du plan de chasse grand gibier



Secrétariat général

